

Le patronat lémanique veut sauver l'autoroute à trois voies

MOBILITÉ Combattu par un référendum, le projet d'élargissement de l'A1 entre les cantons de Vaud et Genève pourrait être menacé. Cinq organisations économiques romandes sortent du bois en évoquant l'urgence de répondre aux besoins démographiques

RAPHAËL JOTTERAND
✉ @Raph_jott

Certains en sont absolument convaincus, l'élargissement du tronçon de l'autoroute A1 entre Nyon et Le Vengeron, à deux fois trois voies, est essentiel. Réunis hier à la Fédération des entreprises romandes (FER), cinq représentants des milieux économiques lémaniques ont fait part de leur vision et en ont profité pour lancer leur campagne en vue des votations du 24 novembre prochain. Date à laquelle le peuple pourra se prononcer sur la nouvelle étape d'aménagement des routes nationales, menacée par un référendum.

Mise à niveau

Si, pour le moment, les cantons de Vaud et Genève se sont montrés plutôt favorables à ce projet, ce n'est pas le cas de nombreuses villes situées le long de ces 18 kilomètres de troisième voie, ni des milieux écologiques tels que l'Association transports et environnement (ATE) et Actif-traffic, qui estiment qu'augmenter la capacité routière provoquera un appel d'air. «Il y a un certain nombre d'oppositions qui sont de nature idéologique, dénonce Christophe Reymond, directeur général du Centre patronal. Pour moi, ce n'est pas une surprise que ça se manifeste dans certaines villes dont on connaît les tendances. Mais je constate que, dans d'autres municipalités, le langage est bien différent, simplement parce que leur population subit très clairement les dommages de l'engorgement actuel.»

La décharge des communes fait justement partie des cinq arguments choisis par les milieux économiques valdo-ge-

nevois pour défendre l'autoroute à trois voies. «Quand il y a une saturation, les gens regardent leur GPS et choisissent le chemin qui leur permet de contourner les bouchons, commente Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI). Avec 50 000 heures d'embouteillages en 2023 et un niveau de saturation maximum de 3 sur 3 atteint entre la région genevoise et Nyon, l'autoroute à deux voies n'est plus capable d'absorber une telle capacité.» Pour sa part, Christophe Reymond met en avant l'ajustement des besoins.

«L'emprise au sol de ces élargissements représente quatre terrains de foot, ce qui est très faible par rapport à d'autres projets»

PHILIPPE FLEURY, DIRECTEUR DE LA FER

«On parle ici d'une mise à niveau, bien plus que d'un développement des routes nationales.» Le directeur général du Centre patronal a notamment rappelé que l'autoroute A1 avait été inaugurée en 1964 et que, depuis, elle n'avait que peu évolué malgré une forte croissance de la population. «A l'époque, la Suisse ne comptait que 5,3 millions d'habitants, contre plus de 9 millions aujourd'hui. Durant ce même laps de temps, la population vaudoise a pratiquement doublé alors même que le district de Nyon a connu une croissance de 270%. Depuis soixante ans, les besoins en mobilité ont donc explosé et l'A1, qui était conçue pour 20 000 véhicules par jour, ne peut plus supporter la charge actuelle de 90 000 véhicules.» Sans

oublier que l'Ofrou prévoit d'ici à 2050 une augmentation de 11% du transport de personnes et de 31% pour le transport de marchandises.

Embouteillages coûteux

L'occasion pour Philippe Fleury, directeur de la FER, de rappeler que les routes nationales concentrent un peu plus de 41% de la totalité du trafic routier et 74% du transport routier de marchandises pour une surface de 2,7% «seulement» de la totalité du réseau. Quant aux futurs travaux de l'A1, l'emprise au sol de ces élargissements ne devrait pas dépasser les 3,3 hectares de surface d'assolement. «Ce qui représente quatre terrains de foot, ce qui est très faible par rapport à d'autres projets d'infrastructures», souligne Philippe Fleury.

Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Jean-Marc Demierre abonde dans son sens en précisant que les difficultés rencontrées sur cet itinéraire ont des conséquences concrètes pour les entreprises de la construction. «Lors d'un retard trop important du camion malaxeur, le béton s'assèche et ses qualités mécaniques sont altérées. Il devient donc un produit non conforme et la livraison est perdue. Si le délai se prolonge, c'est même la toupie, c'est-à-dire le mécanisme du camion malaxeur, qui est endommagé. Cela représente une dizaine de milliers de francs de nettoyage par hydrodémolition, ainsi qu'un surcoût pour l'immobilisation du véhicule. Dans le pire des cas, le camion lui-même est rendu hors service.» Sans citer de nom, Jean-Marc Demierre a notamment évoqué le cas d'une entreprise qui aurait évalué à 300 000 francs les coûts de transport dus aux embouteillages dans cette région.

Finalement, Vincent Subilia, directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a rappelé que les organisations économiques soutenaient également le projet de troisième voie ferroviaire entre Morges et Genève. ■

SUR LE WEB

Les Jeunes UDC Suisse sont de plus en plus isolés
Dimanche, les Jeunes vert'libéraux annonçaient cesser toute collaboration avec les JUDC au niveau national. La conséquence d'une attitude qui «ne cesse d'empirer», estime sa présidente. Retrouvez l'article de notre journaliste Boris Busslinger en scannant le code QR ci-dessous:



Les Grisons fêtent 500 ans d'une Suisse miniature

ANNIVERSAIRE A l'occasion des commémorations de son demi-millénaire, le seul canton trilingue du pays fait le bilan. De langue dominante, le romanche est devenu largement minoritaire

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Le canton des Grisons fête ses 500 ans. En 1524, l'«Etat libre des Trois Liges» était fondé, réunissant dans un pacte commun la Ligue de la Maison-Dieu, la Ligue grise et la Ligue des Dix-Juridictions, donnant officiellement naissance à ce qui allait devenir le canton de Graubünden, ou Grisons en français. Plusieurs festivités sont organisées pour commémorer cette date. Notamment, et c'est n'est pas rien, la publication en septembre 2024 de l'*Atlas historique des Grisons 1524-2024*.

L'anniversaire est aussi l'occasion de célébrer la diversité qui caractérise le plus grand et le plus oriental des cantons du pays, et tout particulièrement son multilinguisme. Un point sur lequel la Radio-Télévision suisse italienne (RSI) s'est récemment penchée lors d'une soirée thématique. Seul canton trilingue de la Confédération, cette particularité est protégée dans la nouvelle Constitution grisonne de 2004. Avec des effets concrets. Il y a quelques années, un délégué au plurilinguisme a été nommé et, depuis l'automne dernier, les sessions du Grand Conseil grison sont traduites simultanément en allemand et en italien.

«On parle beaucoup de multilinguisme aujourd'hui, c'est un peu la mode. Mais l'importance qu'on y accorde est toute récente, datant de quelques décennies à peine, indique Matthias Grünert, professeur de langues rhéto-romanes au département de plurilinguisme et didactique des langues étrangères de l'Université de Fribourg. Autrefois, on utilisait la langue en fonction des rapports de force, tout simplement.» Dès le début de l'alliance des trois liges, même si le romanche – quatrième langue nationale de Suisse depuis 1938 – était plus répandu, l'allemand, plus prestigieux, devient la langue de l'administration et du pouvoir, rappelle-t-il: «Les documents à la base du pacte de 1524 étaient en allemand. Ils ont été traduits en italien et en romanche beaucoup plus tard.»

A Coire, le romanche domine cependant jusqu'au milieu du XVIe siècle. Jusqu'à ce que sa prédominance s'embrace. Après un incendie qui a détruit la ville en 1464, un afflux de travailleurs germaniques est dépêché pour la reconstruction... et l'allemand gagne du terrain, explique l'expert en multilinguisme. Jusqu'au XIXe siècle, la langue la plus diffusée reste néanmoins le romanche, parlé du col de l'Oberalp jusqu'au

val Müstair. Mais l'histoire est en marche. En 1803, environ la moitié de la population grisonne, soit quelque 36 700 personnes, parlait le romanche, contre 36% l'allemand et 14% l'italien. En 2020, 13,7% s'exprimait en romanche, 75% en allemand et 14% en italien. «Le romanche est une langue minoritaire absolue et il régresse, détaille Matthias Grünert. L'italien est aussi minoritaire, mais au-delà des frontières italiennes, il est beaucoup parlé.»

L'échec de son éventuelle introduction à l'école

Pendant ses études, le spécialiste développe une passion pour le romanche. Il n'existe d'ailleurs pas qu'un seul romanche, rappelle-t-il, mais bien cinq idiomes, disposant de leur propre écriture. «Une dispute linguistique a fait rage pendant des décennies pour savoir s'il fallait continuer à promouvoir ces derniers séparément ou s'il fallait introduire un romanche standardisé, le *rumantsch grischun*, conçu en 1982 par le professeur Heinrich Schmid de l'Université de Zurich.» Une langue qui semble réunir le meilleur de trois des idiomes romanches, et qui sera utilisée par les administrations fédérale et cantonale. «Mais la population l'a refusé, dit Matthias Grünert. On a essayé de l'introduire dans les écoles, sans succès. L'opposition était très forte.»

Aujourd'hui, et même si le romanche traverse une passe difficile, de la littérature dédiée, des artistes et des musiciens contribuent à valoriser ce patrimoine linguistique, souligne Matthias Grünert. Jachen Wehrli est de ces artistes. Parolier, artiste de cabaret et poète slameur, ce dernier est originaire de Coire alors que sa mère vient d'Engadine. Il s'exprime en allemand, en dialecte grison allemand et en romanche. Mais les Grisons sont sa patrie, ses racines, son peuple, ses montagnes, dit-il: «Bref, c'est là où est mon cœur.»

Le cœur de Jachen Wehrli oscille cependant entre le romanche et le dialecte alémanique grison. Au gré des occasions. «Quand je fais des représentations à Zurich ou à Berne, on apprécie mon dialecte, il est particulier», sourit-il. Quant au romanche, il est plus mélodieux. «C'est une langue latine, plaisante, plus empreinte de joie, comme l'italien. L'allemand est plus sec. Quand j'étais petit, des dizaines de milliers de personnes parlaient le romanche. Désormais, elles sont beaucoup moins nombreuses. C'est difficile de sauvegarder la langue.» Pour sauvegarder la tradition, il organise un concours de *poetry slam* lors du jubilé. «En espérant que les jeunes auront le courage de monter sur scène», dit-il. Pas sûr qu'ils soient nombreux à manier le romanche dans cinq cents ans. ■

Les abeilles seront désormais traitées comme des animaux de rente

PRÉSERVATION Malgré son rôle central dans la pollinisation, on ignore aujourd'hui combien de ces insectes compte la Suisse. Une motion votée la semaine dernière va changer les choses et transformer la pratique de l'apiculture dans le pays

DAVID HAEBERLI, BERNE
✉ @David_Haeblerli

On connaît le rôle séminal des abeilles dans l'écosystème naturel. Environ 80% des plantes dépendent de leur pollinisation. Étonnamment, on ignore le nombre d'abeilles qui peuplent la Suisse aujourd'hui. Leur activité échappe largement au radar du législateur, mais cette lacune est appelée à être comblée. La semaine dernière, en fin de session d'été, le Conseil national a voté un texte qui demande de prendre une série de mesures afin d'«assurer la pollinisation en protégeant les abeilles sauvages et domestiques», selon le titre de la motion victorieuse. Le Conseil des Etats les ayant déjà adoubees fin 2023, ces requêtes obligent le Conseil fédéral à agir. A terme, les 18 000 apiculteurs qui œuvrent en Suisse et leurs associations pourraient être soutenus par les autorités, faisant de l'abeille l'égal de la vache: un animal de rente comme un autre.

La motion déposée par le Zougais Peter Hegglin détaille un grand nombre de tâches à assurer. Parmi elles: évaluer les besoins en pollinisation et les risques découlant d'une pollinisation insuffisante; garantir que les insectes pollinisateurs, en particulier les abeilles domestiques et sauvages, aient suffisamment de

nourriture; soutenir les diverses associations dans leurs tâches de protection des insectes pollinisateurs et d'encouragement d'une apiculture respectueuse en octroyant des contributions de base ou des mandats de prestations.

Pour Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture, le succès de cette motion représente «un espoir». C'est que la survie de l'espèce en Suisse tient aux efforts renouvelés de bénévoles comme lui. Tenir une colonie, c'est devoir anticiper un taux de mortalité annuel de 30%. «L'abeille va rallier le domaine de l'agriculture. C'est une reconnaissance du travail des apiculteurs», se réjouit Delphine Klopfenstein Broggini. La conseillère nationale écologiste connaît bien le texte voté la semaine dernière. Son contenu est directement inspiré d'une autre motion que la Genevoise avait déposée fin 2022, sans succès. Coprésidente de l'intergroupe parlementaire «abeilles» avec Peter Hegglin, elle a repris son idée dans cette nouvelle mouture, portée par le Zougais. Cette stratégie de faire assumer par des représentants de la majorité des aspirations venant d'abord de la gauche explique certainement la rapide évolution de cette version sous la coupole fédérale.

Le manque de statistiques sur la population d'abeilles se révèle très problématique. Jugées inutiles, elles ont cessé d'être collectées dans les années 1980. Les rétablir permettra de suivre la mortalité des colonies d'une année à l'autre et d'établir la valeur d'utilité du travail des abeilles dans l'économie nationale. La motion Hegglin relaye une estimation d'Agroscope, le centre de compétences de

la Confédération pour la recherche agricole: entre 205 et 479 millions de francs par année. Ces statistiques constitueront le socle d'une future «loi abeille» qui doit lancer des politiques publiques pertinentes pour sauver ces insectes menacés.

Leur disparition ne laisse pas le parler insensible. Plusieurs autres textes avalisés par les Chambres s'en préoccupent, comme cette motion d'un représentant du PBD (désormais fondu dans le Centre) appelant à «enrayer rapidement et résolument la mortalité dramatique des abeilles et autres insectes».

Un «plan d'action national» réclamé

Cette disparition «n'affecte pas seulement les pommes de Thurgovie, les cerises de Bâle-Campagne ou les abricots du Valais, s'inquiétait l'élu argovien. Elle menace aussi la beauté des champs de fleurs dans les Alpes, les amphibiens, les poissons et les oiseaux de notre pays, pour qui les insectes constituent souvent la principale source de nourriture.» C'était en 2019. Six ans plus tôt, la Commission de l'environnement réclamait déjà un «plan d'action national» en se basant sur un rapport d'experts. Le Conseil fédéral approuvait, se disant «conscient du mauvais état dans lequel se trouve la diversité des insectes en Suisse». «Les populations sont en recul pour près de 60% des espèces d'insectes étudiées dans le cadre des listes rouges: environ 40% d'entre elles sont menacées d'extinction et les 20% restants sont sur le point de le devenir», s'inquiétait l'exécutif. Depuis, les ambitions ont pourtant été revues à la baisse. ■

EN BREF

Le projet de dépollution des sols dans le Haut-Valais en bonne voie

L'ancienne décharge de Gamsenried (VS), située entre Viège et Brigue-Glis, devrait être entièrement assainie en l'espace d'une à deux générations. Pour y parvenir, une première étape a été annoncée hier avec la construction d'une paroi étanche sur le site d'ici à 2027. Cette paroi doit permettre «de protéger à long terme la nappe phréatique en aval», a expliqué devant la presse la cheffe du Service de l'environnement. Aujourd'hui, des stations de pompage, installées dans les années 1990 le long de la décharge, retiennent déjà une partie des polluants au sein de la décharge. «Mais ce n'est pas suffisant», complète-t-elle. La construction de cette paroi, longue de 1,3 kilomètre, large de 80 centimètres et profonde de 30 à 32 mètres, devrait débuter en 2025. AT5